

Le pain bénit

Gilles Boileau

Volume 6, numéro 3, mars 2001

Entre la mémoire et l'oubli

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11347ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boileau, G. (2001). Le pain bénit. *Histoire Québec*, 6(3), 19–19.

Le pain bénit

PAR GILLES BOILEAU

Au Québec, la tradition du pain bénit que l'on distribuait lors de certaines cérémonies religieuses n'est plus qu'un souvenir. En autant que je me souviens, c'est à l'occasion d'une messe de la Saint-Jean-Baptiste, un 24 juin, que j'ai reçu pour la dernière fois le précieux symbole. C'était pourtant une bien belle coutume et un geste qui avait presque fini par appartenir à l'histoire.

En fouillant dans les archives, on trouve de nombreuses traces de ces événements où l'on distribuait ce pain bénit. Ce fut le cas, par exemple, à Saint-Eustache, le 27 juillet 1845. En effet, près de dix ans après le malheureux incendie du 14 décembre 1837, on se décida enfin à redonner une voix à l'église. Nommée Eustache-Elmire-Angélique-Marguerite, la grosse cloche que l'on hissa au clocher fut bénie par Monseigneur Bourget lui-même. La fête fut grandiose, bien sûr. Le compte-rendu de la cérémonie nous apprend que le pain bénit distribué au cours de la messe avait été offert par M. Augustin Gravel et dame Adélaïde Danis. Mais que savons-nous au juste de ce pain bénit? Pour en savoir davantage sur cette belle tradition, nous puiserons quelques lignes dans un texte publié par Pierre-Georges Roy, en 1944, dans un recueil intitulé «Les petites choses de notre histoire».

«Le pain bénit est un pain qu'on offre à l'église pour être béni par le prêtre célébrant à la messe paroissiale du dimanche et qui se distribue ensuite aux fidèles pour être mangé avec dévotion... Au Canada, il fut introduit dès 1645. Le Journal des Jésuites en parle à plusieurs reprises.

«D'après l'ancienne loi française, tous les paroissiens tenant feu et lieu étaient obligés de donner ou plutôt, comme on disait alors, de rendre le pain bénit à leur tour et de payer en même temps l'of-

frande qui était un cierge ou sa valeur, c'est-à-dire dix ou quinze sous. Dans quelques paroisses, on voyait des pains bénits de dix ou douze étages, c'est-à-dire faits de dix ou douze galettes supportées par des coussins et ornées d'étoiles fixées au bord des galettes par de petites chevilles de bois.

«Les paroissiens plus riches ou plus fiers faisaient crêmer en sucre blanc une partie de leur pain bénit et couronnaient le tout par un pain de Savoie. La pyramide était placée dans le bas-chœur et lorsqu'elle avait été bénite, après le Gloria, le bedeau, revêtu de son costume, la transportait à la sacristie, et là coupait les pains bénits en morceaux qu'il distribuait dans chaque banc pendant le Credo.

«Les abus se glissèrent bientôt dans cette distribution. Pour plusieurs paroissiens, le don de pain bénit était une occasion de se glorifier et d'humilier des concitoyens moins riches ou moins généreux. D'autres paroissiens, pauvres ou endettés, voulaient faire aussi bien que leurs voisins plus fortunés et donnaient des pains bénits disproportionnés à leurs moyens. Ce sont ces considérations et bien d'autres qui engagèrent nos évêques à faire disparaître cette coutume.

«Bien d'autres coutumes sont disparues, au point que nous les avons presque toutes oubliées. Manifestations de foi pour les uns ou simples traditions pour les autres, elles demeuraient quand même une facette de la petite histoire. Avec leur disparition, nous nous sommes appauvris».

Deux histoires de pain bénit

Le 12 novembre 1825, Pierre-Jacques de Lamothe, premier curé de Sainte-Scholastique, annonçait à ses ouailles son intention de perpétuer la coutume du pain bénit. Cette vieille tradition rappelant le miracle de la multiplication des pains se pratiquait ainsi: chaque dimanche un paroissien distribuait le pain bénit à l'assemblée des fidèles en réservant le chanteau, partie distincte coupée à même ce pain, à son voisin qui donnerait le pain bénit le dimanche suivant.

On dit que c'est à Antoine Campeau, donateur du terrain de la Fabrique, que revint l'honneur du premier pain bénit et qu'à cette occasion il passa le chanteau à un nommé Chaurette.

En 1868, on abandonna le système du chanteau pour lui substituer un ordre

différent comme en témoignent les archives du 3 mars... «Il a été résolu que le pain bénit suivrait l'ordre qu'on va dire savoir: que dimanche prochain, dix du courant, le premier habitant de la côte Saint-Louis, au bout voisin du grand Saint-Joachim, donnera le pain bénit et que les autres de chaque côté du chemin le donneront à leur tour». De cette façon, tout le monde allait avoir la chance de distribuer le pain bénit.

À Saint-Eustache, les archives de la paroisse font mention d'une distribution de pain bénit à l'occasion de la bénédiction de la grosse cloche, le 27 juillet 1845. Cette grosse cloche montait au clocher huit ans après l'incendie du 14 décembre 1837. La cérémonie se déroula à l'occasion de la retraite paroissiale, prêchée par deux Jésuites, les Pères Martin et Haché. Elle fut présidée par l'évêque de Montréal, Monseigneur Ignace Bourget, assisté du curé Néron, de Saint-Benoît, et du Père Haché.

Comme cela se répétait régulièrement, les premiers bancs de la nef étaient occupés par les plus importants personnages du village et de la paroisse. Les parrains de la cloche étaient MM. Eugène Globensky, Wilfrid Masson et Pierre Laviolette. Eugène Globensky, membre de l'illustre famille de ce nom, était un prêtre fort connu dans la région. Le dénommé Masson était le fils de l'honorable Edouard Masson, futur conseiller législatif de la division des Mille-Îles. Tous deux firent preuve d'une grande générosité envers la Fabrique en versant chacun 420 livres dans les coffres de la paroisse. Laviolette, pour sa part, offrit un bénitier à la paroisse. La cloche pesait environ 100 livres. Elle avait été fondue par Monsieur W. Parkins, de la fonderie Molson, entreprise située au pied du courant Sainte-Marie, à Montréal.

C'est au moment de la quête cependant que tout le gratin de la paroisse se fit voir dans ses plus beaux atours. En effet, passant dans les allées, paniers à la main, on voyait Charles, le fils de la veuve de Bellefeuille, Virginie, une des filles du seigneur Dumont, Wilfrid Masson, fils de son honorable père, Stephen McKay, le ratoureux officier rapporteur de l'élection de novembre 1834 et enfin la mère Eléonore Globensky, née de Martigny. Tout ce beau monde n'a ramassé que 19 piastres. Quelle cruelle déception pour le curé Paquin! ■